

## **L'Économie sociale et solidaire au temps du COVID-19, quel rôle de l'entrepreneuriat coopératif au Maroc ?**

### **The Social Solidarity Economy at the time of the COVID-19, what role for cooperative entrepreneurship in Morocco?**

**FILALI MATEI GHITA**

Doctorante

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie Finance et Management des organisations  
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales  
Université sidi Mohamed Ben Abdellah–Fès-Maroc

**DEBBAGH BOUCHRA**

Enseignante chercheuse

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie Finance et Management des organisations  
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales  
Université sidi Mohamed Ben Abdellah–Fès-Maroc

---

**Résumé :** La pandémie de COVID-19 est perçue comme bien plus qu'une crise sanitaire, étant également une crise économique et sociale concomitante. Cette crise a mis en lumière toutes les vulnérabilités de notre société. Les mesures de restriction sanitaire mises en place au Maroc ont eu des répercussions néfastes sur toutes les activités économiques et tous les secteurs du royaume, impactant également de manière significative le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Alors que l'économie sociale et solidaire prenait de l'élan, la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur cette dynamique, touchant toutes ses composantes, en particulier le secteur coopératif, considéré comme la composante principale de l'ESS. Cet article vise à présenter de manière concise le rôle de l'économie sociale et solidaire en temps de crise, mettant particulièrement l'accent sur la crise du COVID-19. Il cherche également à démontrer le rôle et la contribution de l'entrepreneuriat coopératif dans ce contexte de crise.

**Mots-clés :** Économie sociale et solidaire (ESS), crise sanitaire COVID-19, entrepreneuriat coopératif.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.10442219>



## 1. Introduction

Face à la pandémie mondiale de la COVID-19, le Maroc, comme de nombreux autres pays, a été confronté à des défis économiques, sociaux et sanitaires sans précédent. En ces temps d'incertitude, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est affirmée comme un pilier essentiel, offrant un modèle alternatif axé sur la solidarité, la coopération et la durabilité. Au cœur de cette économie sociale, l'entrepreneuriat coopératif a émergé comme une force dynamique, contribuant de manière significative à la résilience face à la crise.

Les coopératives occupent une place primordiale dans le tissu économique national, jouant un rôle crucial dans le développement socio-économique du pays. Notamment, le secteur coopératif offre des perspectives visant la création de projets économiques et sociaux destinés à réduire la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale.

L'intérêt de notre recherche réside dans l'exploration du rôle crucial des coopératives au Maroc, dans la réponse à la crise engendrée par la COVID-19. À travers des initiatives novatrices, des histoires inspirantes et des résultats tangibles, nous examinerons comment l'entrepreneuriat coopératif s'est avéré être un catalyseur de changement et d'espoir. Plus qu'une simple alternative économique, les coopératives au Maroc ont démontré leur capacité à adresser des problématiques sociales telles que le chômage, l'exclusion sociale et les inégalités.

En analysant les spécificités de l'ESS marocaine et en mettant en lumière les leçons tirées de la gestion de la crise sanitaire, cet article ambitionne de contribuer à la compréhension du rôle vital de l'entrepreneuriat coopératif dans la construction d'une société plus résiliente et inclusive. En scrutant les défis surmontés et les opportunités saisies, nous éclairerons sur la voie que pourrait emprunter le Maroc pour édifier un modèle économique et social plus adapté aux circonstances actuelles, et surtout, plus résilient aux défis futurs.

## 2. Revue de littérature

### 1.1 L'économie sociale et solidaire : clarification du concept

La genèse de la notion d'économie sociale remonte au XIXe siècle, en pleine révolution industrielle, avec l'objectif de remplacer le système capitaliste. Ce mouvement a engendré diverses entités telles que les sociétés de secours mutuels, le mouvement coopératif et le développement associatif. Une seconde vague dans les années 1970 a enrichi cette approche en introduisant la notion d'économie solidaire au début des années 1980, en réponse aux problèmes de chômage et à une conscience écologique croissante. La reconnaissance officielle du terme "économie sociale et solidaire" a eu lieu en 2014, bien que ses racines remontent au début du XIXe siècle, pendant la croissance capitaliste, où des pratiques collectives répondaient à des besoins communs.

Ainsi, le concept d'économie sociale et solidaire, apparu il y a une décennie, joue aujourd'hui un rôle crucial dans les économies et les sociétés, étant perçu comme une source d'emploi et de protection sociale. Selon Draperi, l'économie sociale peut être définie comme un groupe de personnes se réunissant pour réaliser un projet social, culturel ou économique visant à répondre aux besoins collectifs (Draperi, 2011).

Cette notion d'économie sociale et solidaire englobe deux concepts distincts, à savoir l'économie sociale et l'économie solidaire. Pour bien comprendre cette notion, il est essentiel de définir ces deux composantes. L'économie sociale se caractérise par un ensemble d'entreprises (coopératives, mutuelles, associations et fondations) partageant des traits distinctifs les différenciant des entreprises individuelles, publiques ou des sociétés de capitaux. Ces caractéristiques comprennent leur nature

collective, leur caractère privé et leur orientation vers la réunion de personnes avant la mobilisation de capitaux (Cartier & Pigné, 2012). En résumé, l'économie sociale se présente comme un modèle économique plaçant l'être humain au cœur de ses préoccupations pour concrétiser des projets de développement.

Quant à la notion d'économie solidaire, Jean-Louis Laville la définit comme un ensemble d'activités visant à contribuer à la démocratisation de l'économie à travers un engagement citoyen. Cette perspective aborde ces activités dans une double dimension économique et politique, dépassant ainsi la simple considération de leur statut (Laville, 2019). L'économie solidaire repose sur des finalités pratiques variées, incluant l'insertion sociale, des modes de production alternatifs, l'épargne solidaire, le commerce équitable, ainsi que des structures en faveur du développement durable (Collette & Pigné, 2008).

L'économie solidaire partage des similitudes avec l'économie sociale, adhérant à des principes communs tels que la justice, l'égalité et la solidarité. À partir de ces définitions, une complémentarité émerge entre ces deux notions, aboutissant à la conception commune de "l'économie sociale et solidaire".

Considérée comme une alternative aux systèmes économiques autoritaires dominés par l'État et au capitalisme, l'économie sociale et solidaire, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), englobe l'ensemble des entreprises et organisations, notamment les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales. Ces entités reposent sur des principes de solidarité et de participation, se distinguant par leur spécificité à produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux (OIT, octobre 2009).

Cette forme d'économie ne se limite pas à la prise en charge des personnes défavorisées, mais elle s'engage à surmonter les inégalités touchant toutes les strates de la société. Son approche consiste à adopter les meilleures pratiques du système actuel et à les transformer pour les mettre au service du bien-être des communautés, suivant ainsi les valeurs et les objectifs du mouvement pour l'économie sociale et solidaire (RIPESS, 2015).

## **2.1 Genèses conceptuelles de l'entrepreneuriat coopératif**

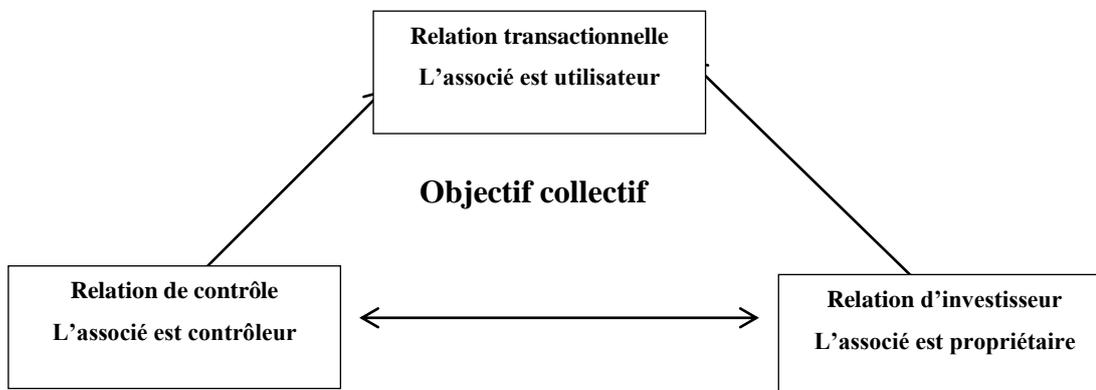
Le terme "coopérer", symbolisant le travail en commun, a été introduit au XIXe siècle par Robert Owen pour décrire une organisation ou une entreprise se démarquant par sa structure et ses objectifs fondamentaux. Cette forme d'entreprise repose sur des fondements distincts de l'investissement en capital. Lors d'une assemblée en 1995, l'Alliance Coopérative Internationale (ICA) a élaboré une définition d'une entreprise coopérative comme une association autonome de personnes unies volontairement dans le but de satisfaire leurs besoins et aspirations économiques, sociaux, et culturels communs au moyen d'une entreprise collective contrôlée de manière démocratique (Zeuli & Cropp, 2004).

Dans la littérature, les coopératives sont présentées comme des solutions efficaces face aux défaillances de la coordination du marché (Côté, 2000) et comme une réponse aux limites des entreprises capitalistiques (Côté, 2007). L'entrepreneuriat coopératif émerge comme un modèle d'organisation prometteur, tant au niveau individuel que collectif, grâce aux caractéristiques et principes inhérents aux entreprises coopératives, tels que la démocratie, l'autonomie, l'égalité, l'adhésion volontaire, l'équité et la justice (Côté, 2005).

Cependant, les entreprises coopératives se distinguent également par leur relation triangulaire (relation transactionnelle, relation de contrôle, relation d'investisseur). Les membres d'une coopérative sont à la fois producteurs, consommateurs, fournisseurs et travailleurs, établissant ainsi une identité coopérative

distincte. Les associés dans une entreprise coopérative agissent en tant que propriétaires en investissant dans le capital et en tant que gestionnaires responsables de la gestion de la coopérative.

**Figure1** : La relation triangulaire au sein des coopératives



**Source** : Elaboré par nos soins

Cependant, en s'appuyant sur les principes et les caractéristiques qui sous-tendent l'entrepreneuriat coopératif, ce dernier assume un rôle crucial dans la génération de richesse tout en contribuant à satisfaire des besoins collectifs, qu'ils soient économiques, culturels, sociaux, voire environnementaux. Dans cette optique, les coopératives représentent un capital social incarné par la solidarité, la confiance partagée et la responsabilisation, bénéficiant à l'ensemble de la communauté (Ibourk, 2014).

### 3. L'économie sociale et solidaire au Maroc face à la crise de la COVID-19

Au cours des dernières années, l'économie sociale et solidaire (ESS) a connu une progression significative au Maroc, émergent comme un moteur de la croissance inclusive. Son rôle essentiel dans la création de richesse, la génération d'emplois, l'ajout de valeur, et sa contribution à la lutte contre les inégalités, la vulnérabilité, et l'exclusion sociale en font un acteur central du paysage économique. Dans cette section, nous aborderons brièvement, en premier lieu, l'évolution historique de l'ESS au Maroc, puis, en second lieu, les mesures adoptées par le Maroc face à la pandémie de la COVID-19 et leur impact sur le secteur de l'ESS dans le pays.

#### 3.1. L'évolution historique de l'ESS au Maroc

Le parcours historique de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Maroc remonte à plusieurs années, cette forme d'économie étant intrinsèquement ancrée dans la société marocaine. Elle s'appuie principalement sur les principes de solidarité et de travail collectif, des valeurs profondément enracinées dans les pratiques et traditions du Maroc.

Selon le Conseil Économique, Social et Environnemental au Maroc, l'économie sociale et solidaire se définit comme un ensemble d'activités économiques et sociales organisées de manière formelle, ayant une finalité sociale et d'intérêt collectif. Elle repose sur des principes tels que la démocratie, l'autonomie, et l'adhésion volontaire, visant à satisfaire des besoins sociaux conformes à l'intérêt général de la population, inscrits dans le développement durable et la lutte contre l'exclusion.

Sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a exprimé une volonté de modernisation. Dans ce contexte, de nombreuses pratiques solidaires ont émergé pour répondre aux défis rencontrés par des individus insatisfaits des solutions gouvernementales disponibles. Ces pratiques solidaires, actuellement, forment les assises cruciales de ce que l'on qualifie d'"économie sociale et solidaire". Depuis l'indépendance du Maroc, cette économie a traversé diverses phases évolutives :

1. La période de libéralisation s'est définie par l'introduction d'un droit d'association sur le territoire national, établi par le dahir du 15 novembre 1958 pour encadrer juridiquement les actions associatives.
2. Les années 80 ont été marquées par la crise financière et la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel (PAS), favorisant ainsi l'évolution du tissu associatif et coopératif. Le désengagement progressif de l'État dans divers domaines a conduit à l'implication de certains secteurs économiques et sociaux, promouvant ainsi le secteur privé.
3. En 1987, lors d'un colloque organisé par le département chargé du plan, la notion moderne d'"économie sociale et solidaire" a officiellement vu le jour au Maroc. L'objectif était d'identifier les activités économiques principalement axées sur la réponse aux besoins sociaux communs, classées selon quatre structures principales : coopératives, associations, mutuelles et fondations.
4. Entre 1988 et 1992, des plans de développement économique et social ont été instaurés pour positionner l'économie sociale et solidaire comme une alternative en termes de création d'emplois et de mobilisation de ressources.
5. L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), lancée en 2005 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visait à contribuer au développement humain en abordant les enjeux spécifiques des coopératives, mutuelles et associations.
6. Dans le même contexte, une autre initiative lancée en 2006 par l'association AMAPPE et soutenue par l'INDH a abouti à la création du Réseau Marocain d'Économie Sociale et Solidaire (REMESS). L'objectif de ce réseau est de s'insérer dans le paysage de l'économie sociale et solidaire au Maroc.
7. La mise en œuvre de la stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire (2021-2030) vise à renforcer les capacités des acteurs de ce secteur tout en améliorant la gouvernance ainsi que le contexte global de l'économie sociale et solidaire.
8. Néanmoins, cette transformation de l'économie sociale et solidaire a encouragé l'émergence de diverses entités sociales, la création d'emplois, la stimulation de nouvelles ressources, et l'intégration des jeunes, des femmes, ainsi que de toute personne en situation difficile et vulnérable dans la société, tout en contribuant au développement du commerce équitable. Cette évolution s'est également manifestée à travers la création d'entreprises telles que les coopératives de femmes ou de producteurs, les associations, ainsi que l'évolution des mutuelles (Claude, 2007).

Suite à l'émergence de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et à ses répercussions dévastatrices à l'échelle mondiale, le Maroc a élaboré une stratégie adaptée. Cette approche, sous la direction éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a démontré une grande agilité en adoptant une perspective anticipative et plaçant l'aspect humain au cœur de toutes les actions entreprises. La stratégie nationale du royaume, holistique, englobe des dimensions sanitaire, sociale, humaine, économique et communicationnelle, reposant sur trois axes majeurs :

- Un plan de riposte immédiate qui implique des mesures préventives telles que la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et l'instauration d'un confinement général, visant ainsi à éviter d'importantes pertes humaines.
- Une sensibilisation de grande envergure auprès de la population.

- La création d'un fonds solidaire spécial dédié à la lutte contre la pandémie, visant à atténuer ses impacts sur les plans économique et social.

Pour faire face à la propagation du virus, l'État marocain a mis en œuvre différentes mesures, détaillées dans le tableau suivant :

**Tableau 1** : Les mesures prises par l'état marocain

| Date          | Mesures   |
|---------------|---|
| Le 13/03/2020 | Fermeture des frontières marocaines   |
| Le 15/03/2020 | Suspension des vols internationaux  |
| Le 16/03/2020 | Interdiction de tout rassemblement de plus de 50 personnes<br>Fermeture des écoles, universités et centre de formation<br>Fermeture des lieux publics |
| Le 20/03/2020 | Obligation du confinement sanitaire   |
| Le 21/03/2020 | Suspension des vols intérieurs<br>Suspension des trains de ligne<br>Réduction du nombre des trains navettes rapides                                   |
| Le 20/05/2020 | Prolongement du confinement jusqu'à la fin du mois  |

Source : Elaboré par nos soins

Cependant, les mesures restrictives mises en place au Maroc en réponse à la Covid-19 ont engendré des conséquences indésirables dans l'ensemble des secteurs du royaume, y compris l'économie sociale et solidaire. L'impact sur ce secteur se manifeste de manière contrastée, avec des niveaux d'incidence différents. Certaines activités ont été contraintes de suspendre leurs opérations, tandis que d'autres ont saisi l'occasion de croître, comme observé dans le cas des services alimentaires qui ont enregistré une augmentation des ventes au public. Ainsi, la crise sanitaire a été bénéfique pour les circuits courts et la production locale, éléments caractéristiques de l'ESS (DFOUF & LAKHYAR, 2021). Cette crise peut être envisagée comme une opportunité pour le secteur de l'économie sociale et solidaire de manifester sa créativité en termes de solidarité.

Dans cette optique, l'État marocain a mis en œuvre des mesures reflétant un sens de responsabilité et de solidarité, telles que l'accès à des biens ou services pour certaines personnes exclues, la création de nouveaux modes d'accompagnement à distance pendant le confinement, l'adoption de nouvelles pratiques de solidarité collective, et l'incitation des entreprises à développer leur responsabilité sociale. En complément de ces mesures, le gouvernement a institué le Comité de veille économique (CVE) en mars 2020 pour anticiper les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire et relancer progressivement les activités des différents secteurs. Sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le fonds "Fonds Spécial pour la Gestion de la Pandémie du Coronavirus" a été créé pour soutenir les secteurs les plus touchés, préserver les emplois, atténuer l'impact social, et moderniser les équipements médicaux afin de stimuler l'économie nationale.

Malgré la crise, plusieurs organisations ont initié des actions de soutien aux coopératives, comme la création d'une plateforme électronique, le renforcement des capacités de commercialisation, et la promotion de l'identité visuelle des coopératives. L'Office de développement coopératif a également établi une cellule de veille pour rester attentif à toutes les composantes du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Actuellement, le Maroc se trouve à la croisée de mesures et d'initiatives visant à atténuer les effets de la pandémie, tout en préparant l'économie nationale à une reprise rapide post-crise (Armouch, 2021). Dans cette perspective, la crise sanitaire pourrait être interprétée comme une opportunité historique

propice à l'établissement d'un nouveau paradigme. Celui-ci créerait un modèle de développement axé sur le bien commun, édifierait une société renouvelée, plus fraternelle et coopérative, tout en donnant naissance à un monde plus équitable, démocratique, et convivial (DFOUF & LAKHYAR, 2021).

### 3.2. L'entrepreneuriat coopératif au Maroc en réponse à la crise sanitaire Covid-19

L'essor de l'entrepreneuriat social, particulièrement notable ces dernières années, prend une importance significative dans les pays en développement tels que le Maroc. Cette forme distinctive d'entrepreneuriat allie efficacité économique et utilité sociale.

Au Maroc, le secteur coopératif occupe une position prépondérante dans l'économie nationale, étant perçu comme une valeur ajoutée sociétale pour les territoires et un levier essentiel pour atteindre les objectifs du développement durable.

L'objectif de cette section est de mettre en lumière les caractéristiques spécifiques du secteur coopératif au niveau national, en mettant particulièrement l'accent sur sa contribution effective pour surmonter la situation de crise.

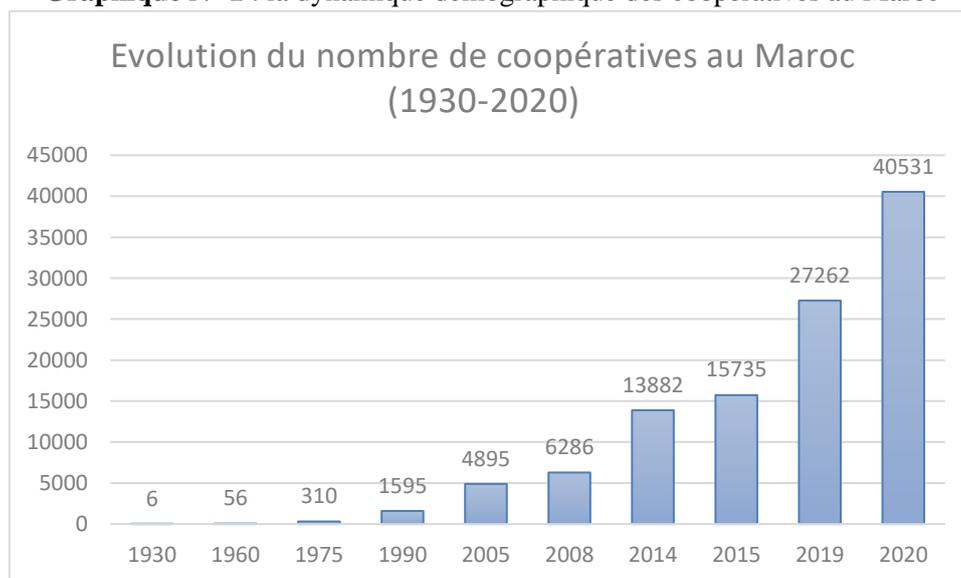
L'entrepreneuriat coopératif joue un rôle significatif dans le tissu économique national, représentant un ensemble d'activités individuelles ou collectives initiées par des coopérateurs en vue d'identifier des opportunités et de les transformer en entreprises. Dans ce processus, les coopérateurs organisent et contrôlent les ressources au sein d'un cadre d'affaires (Emmanuel KAMDEM, 2010).

À l'échelle nationale, le secteur coopératif a émergé comme une source prometteuse de projets économiques et sociaux visant à contrer la pauvreté, l'exclusion sociale, et à intégrer les petits producteurs sur le marché (Benbihi, 2019). Cette dynamique a été caractérisée par plusieurs dimensions, dont notamment :

#### a. Dynamique démographique :

La croissance démographique du mouvement coopératif au Maroc s'est récemment accélérée, enracinée dans des traditions et des coutumes profondément imprégnées de solidarité et d'entraide. Selon les données de l'Office de développement coopératif (ODCO), le taux de création de coopératives a connu une augmentation constante au cours des dernières années (Didi & Attouch, 2021). Le graphique ci-dessous illustre l'évolution démographique des coopératives au Maroc de 1930 à 2020 :

**Graphique N° 1 : la dynamique démographique des coopératives au Maroc**



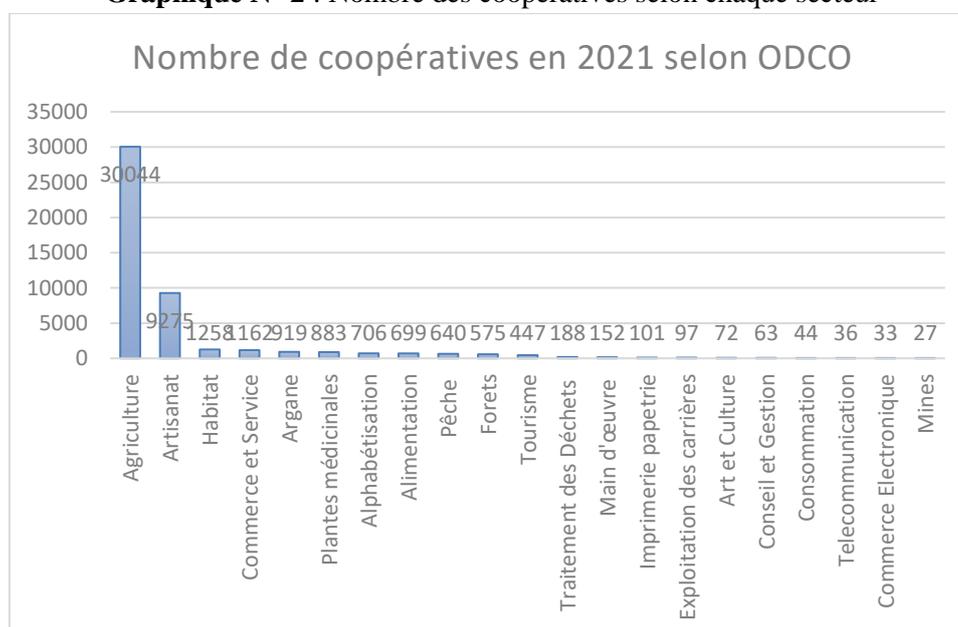
**Source :** Elaboré par nos soins à partir des données cartographiques clés - Maroc- ICA-EU PARTNERSHIP (2020)

Il est notable que le nombre de coopératives à l'échelle nationale a connu une évolution significative, passant de 6 coopératives en 1930 à 27 262 en 2020. Cette croissance démographique des coopératives est attribuable à divers facteurs, principalement liés au soutien des acteurs étatiques envers le secteur coopératif et à la participation active des populations locales à la dynamique de l'organisation économique sociale et solidaire, particulièrement au sein des coopératives.

b. Dynamique sectorielle :

Le secteur coopératif au Maroc affiche une dynamique sectorielle marquée par une diversification des branches et des secteurs d'activité. Les données de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) indiquent que le secteur agricole domine le paysage coopératif marocain, comptant 30 044 coopératives et 484 925 adhérents en 2021, suivi par le secteur de l'artisanat avec 9 275 coopératives et 73 786 adhérents. Dans l'ensemble, le tissu coopératif marocain se compose de 47 609 coopératives réparties dans 22 secteurs distincts, comme présenté dans le graphique ci-dessous :

**Graphique N° 2 : Nombre des coopératives selon chaque secteur**



**Source :** Auteur, à partir des statistiques de l'ODCO (2021)

Cependant, on remarque l'apparition de nouveaux secteurs d'activité en 2020 qui ont enrichi le tissu coopératif marocain, comme par exemple le secteur d'Art et culture, la commercialisation électronique, conseil et gestion, traitement des déchets etc.

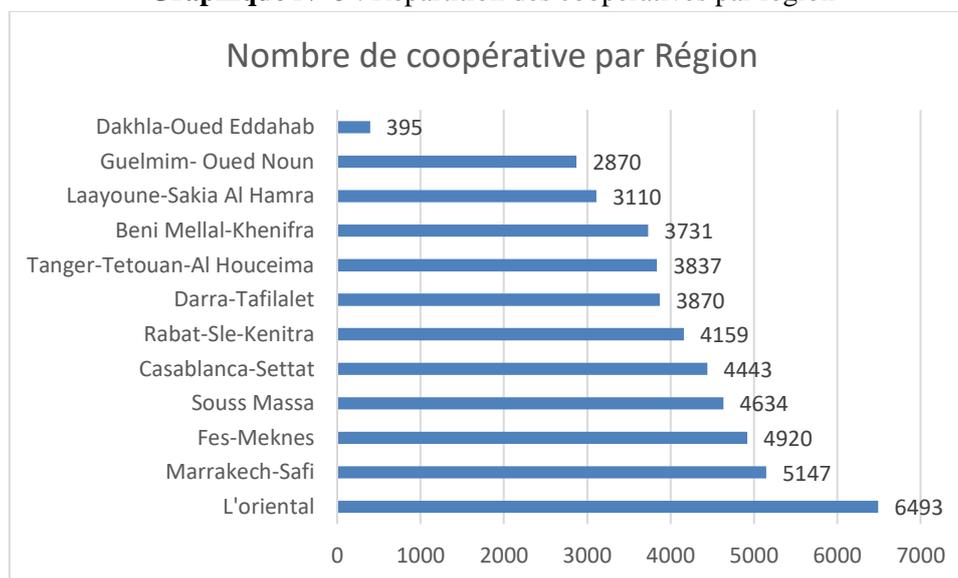
c. Dynamique territoriale :

Le rôle significatif du secteur coopératif dans le développement territorial est largement reconnu, et certains experts le considèrent comme un levier essentiel pour la création de valeur sociale réelle et le développement durable des territoires. Il contribue efficacement à la mise en place de projets et d'emplois générateurs de revenus, tout en aidant à atténuer le chômage, notamment dans les zones rurales (M. IKHLAS, S HINTI, 2016).

Au Maroc, la vitalité territoriale des coopératives a connu un renforcement significatif, en particulier avec le lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) en 2005, une politique qui a encouragé la création de coopératives, notamment dans les zones rurales exclues et défavorisées. Dans ce contexte, l'État a proactivement simplifié les procédures de création des coopératives et a favorisé leurs produits en leur offrant de nouveaux mécanismes de financement et des structures d'accompagnement (Didi & Attouch, 2021).

Selon les données publiées par l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), le graphique suivant illustre la répartition régionale des coopératives à l'échelle nationale :

**Graphique N° 3 : Répartition des coopératives par région**



**Source :** Auteur, à partir des données de l'ODCO (2021)

La distribution géographique met en évidence une concentration significative des coopératives dans la région de l'Oriental, totalisant 6493 coopératives, suivie de près par la région de Marrakech-Safi. En troisième position se trouve la région de Fès-Meknès. Cette tendance souligne la prédominance des régions ayant un fort potentiel dans le secteur agricole, suivi du secteur de l'artisanat.

#### **4. L'entrepreneuriat coopératif : une réponse aux crises Au Maroc**

L'entrepreneuriat coopératif joue un rôle crucial dans le développement socio-économique en favorisant la création d'emplois et en s'engageant activement dans la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et les inégalités. Ces vulnérabilités ont été exacerbées de manière criante avec l'avènement de la crise sanitaire liée à la Covid-19, entraînant des répercussions dévastatrices et préjudiciables tant sur le plan économique que social, à l'échelle nationale et mondiale. En effet, le secteur coopératif exerce un impact socio-économique significatif sur la population marocaine. Son influence ne se limite pas à la satisfaction de ses membres, mais s'étend à une contribution active au développement communautaire à divers niveaux :

- Économiquement, son impact se manifeste à travers la création d'emplois et de revenus ;
- Socialement, elle contribue à valoriser les ressources humaines en diffusant des valeurs d'entraide, d'équité et de solidarité, favorisant ainsi le bien-être social et économique. Elle s'engage également à intégrer les personnes marginalisées, réduisant ainsi le chômage, la pauvreté et la discrimination ;
- Environnementalement, elle sensibilise ses membres à l'importance de préserver l'environnement dans une perspective de développement durable.

Les entreprises coopératives incluent l'ensemble de la population, y compris les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, les encourageant à participer activement au développement socio-économique. Elles contribuent ainsi à l'éradication de la pauvreté, à la lutte contre la faim, à la promotion de l'égalité entre les sexes, à la consolidation de la paix et à la justice.

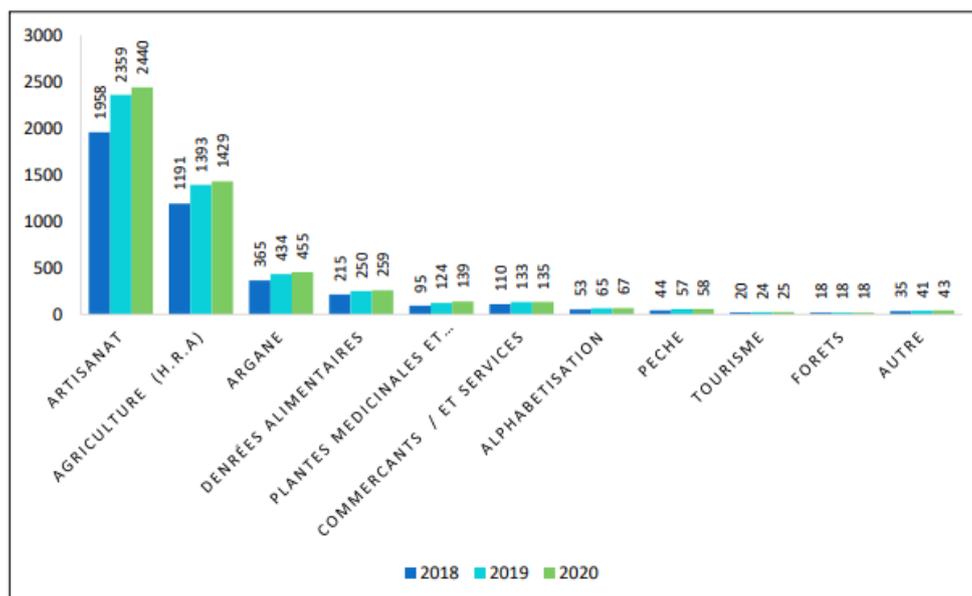
##### **a. L'émancipation des femmes marocaines**

Le secteur coopératif joue un rôle essentiel dans l'émancipation des femmes marocaines en favorisant leur intégration dans le tissu économique, en particulier dans les zones rurales où les femmes font face à la pauvreté et à l'exclusion sociale persistantes (DEBBAGH, B et YOUSFI, FZ. 2020). Ainsi, les

coopératives offrent aux femmes marocaines la possibilité de participer activement à la production économique et de générer des revenus.

Divers programmes et stratégies sectorielles ont soutenu cette perspective, notamment l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2005, et le Plan Maroc vert, contribuant à la rapide expansion de l'entrepreneuriat coopératif et en faisant un pilier du développement humain au Maroc. Les études de l'ODCO indiquent une progression du mouvement coopératif féminin à l'échelle nationale, résultant du soutien accordé par divers programmes et stratégies nationaux. Cette évolution significative est illustrée dans le graphique suivant :

**Graphique N° 4 :** Evolution des coopératives féminines par secteur au Maroc (2018-2020)



**Source :** (Didi & Attouch, 2021)

Selon le graphique, on observe une évolution significative du mouvement coopératif féminin au cours des dernières années. Les coopératives féminines sont actives dans divers secteurs économiques, avec une prédominance notable dans le secteur de l'artisanat, comptant 2 440 coopératives, suivi du secteur agricole avec 1 429 coopératives. Ainsi, ces coopératives jouent un rôle considérable dans l'autonomisation des femmes au Maroc.

#### b. La réduction de la pauvreté

Les coopératives jouent un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté en améliorant directement les conditions économiques et sociales de leurs membres et employés. Elles injectent une dynamique positive dans l'économie locale et renforcent le tissu social des communautés au sein desquelles elles opèrent. Cette forme particulière d'organisation économique et sociale encourage également l'initiative individuelle, permettant à ses membres de répondre à leurs besoins sociaux et économiques. De plus, les coopératives génèrent des revenus, créent des opportunités d'emploi en mutualisant les ressources individuelles limitées, atténuent les risques et contribuent à l'intégration sociale ainsi qu'à la cohésion communautaire.

#### c. Production de revenus et création d'emploi :

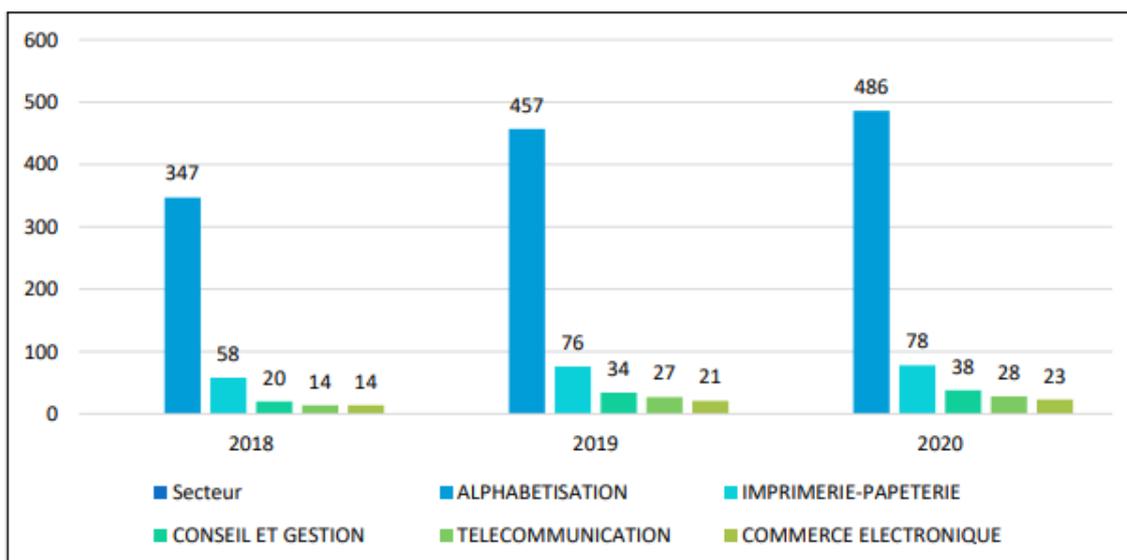
Les coopératives réunissent les ressources limitées de leurs membres pour établir des entreprises où chaque participant peut contribuer à la production, partager les bénéfices, réduire les coûts et minimiser les risques. Leur objectif principal est de promouvoir le bien-être économique et social de

ceux qui rencontrent des obstacles pour créer leur propre entreprise. La valeur ajoutée des coopératives réside dans leur capacité à fournir des services, à accéder aux ressources et à commercialiser les produits de manière plus efficace que les individus isolés, en particulier ceux confrontés à la précarité. Les coopératives jouent un rôle essentiel dans divers secteurs de l'économie, avec une importance particulière dans l'agriculture. Les coopératives de production agricole sont parmi les plus répandues. Ce modèle permet aux agriculteurs éloignés des centres urbains d'accéder aux marchés internationaux, souvent inaccessibles aux particuliers. Étant donné que la plupart des personnes en situation de pauvreté résident dans les zones rurales et sont impliquées dans l'agriculture, les coopératives offrent une opportunité aux agriculteurs défavorisés d'augmenter et de maintenir leurs revenus (DEBBAGH, B et YOUSFI, FZ. 2020).

d. Insertion socio-professionnelle des jeunes :

Dans un contexte national où l'emploi des jeunes est précaire, l'intégration des jeunes dans l'entrepreneuriat coopératif émerge comme une option attractive, en particulier pour les jeunes diplômés. À cette fin, divers efforts ont été déployés par des acteurs institutionnels tels que l'ODCO, l'ADA, l'ADS et les ministères, visant à améliorer les conditions économiques et sociales des jeunes entrepreneurs marocains. Les données publiées par l'ODCO indiquent qu'en 2020, 653 coopératives dirigées par des jeunes comptaient 3 529 membres. Ces initiatives sont principalement présentes dans des domaines tels que l'alphabétisation, avec 486 coopératives, suivi de l'industrie de l'imprimerie, regroupant 78 coopératives. L'entrepreneuriat des jeunes au Maroc a également donné lieu à l'émergence de nouveaux secteurs d'activités spécifiques, notamment dans les domaines du conseil et de la gestion, des télécommunications et du commerce électronique.

**Graphique N° 5** : Évolution des coopératives des jeunes diplômés par secteur au Maroc



Source : (Didi & Attouch, 2021)

L'analyse de ces données révèle des avancées significatives dans le secteur coopératif au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020), portant le nombre total de coopératives à 653 avec plus de 3 529 membres à la fin de 2020. La dynamique entrepreneuriale des coopératives de jeunes a facilité l'inclusion de nombreuses jeunes femmes marocaines dans divers secteurs d'activité, résultant des efforts conjoints des partenaires publics et privés ainsi que de l'entrepreneuriat coopératif.

## 5. Conclusion

En conclusion, l'économie sociale et solidaire, avec son fer de lance qu'est l'entrepreneuriat coopératif, émerge comme un acteur clé dans la résilience face à la crise induite par la COVID-19 au Maroc. À travers la solidarité, l'égalité et la création collective, les coopératives ont démontré leur capacité à atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie. L'effervescence des initiatives entrepreneuriales coopératives, en particulier celles dirigées par les jeunes, reflète non seulement une réponse adaptative, mais également une volonté de transformation positive.

Dans cette période difficile, où les inégalités sont exacerbées et les vulnérabilités exposées, l'ESS s'affirme comme un remède, favorisant non seulement la création d'emplois et de richesses, mais également la construction d'une société plus inclusive et résiliente. Les coopératives, en œuvrant dans des secteurs variés tels que l'agriculture, l'artisanat et les nouvelles technologies, contribuent de manière significative à la reconstruction post-crise.

Le Maroc, par le biais de ses politiques et initiatives en faveur de l'ESS, a reconnu le potentiel de ce secteur dans la lutte contre la précarité et l'exclusion. En investissant dans l'entrepreneuriat coopératif, le pays se donne les moyens de construire un avenir plus durable et équitable. Ainsi, la pandémie, bien que source de défis considérables, offre une opportunité unique de repenser et de revitaliser l'économie sociale et solidaire, plaçant les coopératives au cœur d'une transformation économique et sociale nécessaire pour un Maroc résilient et prospère.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] DFOUF. S & LAKHYAR. Z (2021) « L'économie sociale et solidaire au Maroc à l'ère du COVID 19 : Entre résistance et participation au changement », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 4 » pp : 898 – 914.
- [2] ARMOUM. H (2021) « Les effets de la pandémie Covid-19 sur l'économie ? », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 362- 369.
- [3] HICHAM BELMAATI (2018) « LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE AU MAROC », Revue Marocaine de recherche en management et marketing, « N°18, Juillet-Décembre 2018 » pp :413\_428.
- [4] Collette.C, et Pigé.B. (2008). « L'économie sociale et solidaire : Gouvernance et Contrôle. » Ed. Dunod.
- [5] DEBBAGH.B & YOUSFLI.FZ (2020) « LE MOUVEMENT COOPÉRATIF FÉMININ DANS LE MILIEU RURAL AU MAROC : QUELLE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ? », Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management (MJEIM) « ISSN : 2509-0429 Volume 5, numéro 1 », pp :18\_31
- [6] Ikhlas MERGOUM & Said HINTI (2016) « L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF : UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AU MAROC », Revue Économie, Gestion et Société, N°8 décembre 2016.
- [7] Draperi. J.F. (2011). « L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? » Ed. Dunod, Paris
- [8] Haut-Commissariat au Plan, Système des Nations Unies au Maroc et Banque mondiale. (Juillet 2020). « Note stratégique - Impact social et économique de la crise du Covid-19 au Maroc ».
- [9] Emmanuel KAMDEM (2010), « Réponse à la crise à travers l'entrepreneuriat coopératif et la création d'emplois décents en Afrique » Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire REMESS.
- [10] Aomar IBROUK (2014), Impact des transferts de fonds des migrants marocains sur l'éducation de leurs enfants restés au Maroc. Migrations société, pages 13 à 28.
- [11] Claude Jean DEVIRIEUX (2007), *Pour une communication efficace*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- [12] Kimberly A. Zeuli, Robert Cropp (2004) ; Cooperatives: Principles and Practices in the 21st Century
- [13] Farah Harmouch (2021) ; is it all in the heart? Myocardial injury as major predictor of mortality among hospitalized COVID-19 patients, Journal of Medical Virology Volume 93,
- [14] Ait Haddout M., Jaouad M (2003) « L'économie sociale au Maroc : approches méthodologiques et acteurs en présence », In Khrouz D, 2003, Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation, Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines-Casablanca ; pp23-58
- [15] Khaless M., (2014), « quelle coopérative du Maroc d'aujourd'hui et de demain pour la création de l'emploi et de la richesse », ODCO, pp29-34 ;

**Webographie :**

- <https://www.cqcm.coop/quisommesnous/principes-et-valeurs-coop/les-principes-cooperatifs/>
- <http://ess-education.org/decouverte-de-less/histoire-de-less/>
- <http://www.odco.gov.ma/fr/content/1%E2%80%99historique-des-coop%C3%A9ratives-au-maroc>
- [https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/features/WCMS\\_184629/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/features/WCMS_184629/lang--fr/index.htm)
- [Covid-19: Quels impacts et quelle sortie de crise | L'Economiste \(leconomiste.com\)](#)
- [Impact socio-économique du Covid-19 au Maroc : voici les recommandations du HCP, le SNU et la Banque mondiale – LeBoursier.ma site d'information boursière, d'analyse et conseils en placements financiers](#)
- [Coronavirus : Quel Impact sur l'Economie Marocaine et sur le Secteur IT? - Intelcom](#)
- <https://www.ritimo.org/economie-solidaire-6775>